

**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-20PETR (R1) : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - <i>jusqu'au rapport n°6</i>
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L2121-15, L2121-21, L5211-1, L5711-1 et L5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la désignation faite en séance,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE :

- de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret,
- de désigner **Julien FARAMA** comme secrétaire de séance.

Christine ROBIN,
Présidente





**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-21 PETR (R2) : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 9 avril 2024

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGÉ Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PAÇAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L 2121-25, L 2121-26, L 5211-1, L 5711-1 et L 5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le rapporteur entendu,

**LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité**

APPROUVE le procès-verbal du Comité syndical du PETR Mâconnais Sud Bourgogne du 9 avril 2024.

Christine ROBIN,
Présidente





**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-22 PETR (R3) : Décision modificative n°1

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGÉOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASNOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : BERTRAND VEAU

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,
Vu la délibération n° DE 2024-19 relative au vote du Budget primitif 2024, prise en Comité syndical le 9 avril 2024,
Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE d'adopter les modifications budgétaires au Budget 2024 telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT					
DÉPENSES					
Chapitre	Article	Libellé	Montant BP 2024	Proposition DM1	BP + DM1
13	1312	Subvention d'investissement Région	30 000 €	-18 000 €	12 000 €
20	20422	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé (bâtiments et installations)	2 500 €	18 000 €	20 500 €
TOTAL			32 500 €	TOTAL	32 500 €

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-23 PETR (R4) : Référentiel M57 : modalités d'amortissements - compléments

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

SLOW

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-20, L. 5711-1 et L. 5741-1,
Vu l'article 106 III de la loi n°2015-994 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) modifié,
Vu l'article L.5217-10-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
Après interventions de Mmes VUE et ROBIN,
1 vote CONTRE
à la majorité

ADOpte les durées d'amortissement du budget telles qu'elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

IMPUTATION	BIEN CONCERNÉ	DURÉES D'AMORTISSEMENT EN M57
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	2 ans
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	5 ans
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 ans
2185	Matériel de téléphonie	10 ans

La date de démarrage de l'amortissement sera déterminée selon la règle du prorata temporis.

Christine ROBIN,
Présidente





**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-24 PETR (R5) : Avenant au Contrat Local de Santé 2019-2024 avec l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : BERTRAND VEAU

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2 et L. 1434-10 IV alinéa
Vu l'arrêté en date du 2 juillet 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé 2 (révision octobre 2023) ;
Vu la délibération du Pays Sud Bourgogne en date du 24 septembre 2015 portant sur son engagement dans une démarche d'élaboration d'un Contrat Local de Santé à l'échelle de son territoire ;
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,
Vu la délibération n°2019-19 en date du 13 mars 2019 adoptant le Contrat Local de Santé 2019-2024.
Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Considérant que la signature du CLS conforte le rôle du PETR dans le domaine de la santé depuis son engagement dans cette démarche,
Considérant la volonté de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté de poursuivre les actions en matière de santé publique sur le territoire Mâconnais Sud Bourgogne,
Considérant le processus de réécriture du Contrat Local de Santé (2025-2030) en cours, avec notamment la présentation du diagnostic territorial de santé le 23 janvier 2024 ainsi que les groupes de travail engagés entre mai et septembre 2024 avec les partenaires,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

VALIDE le projet d'avenant au Contrat Local de Santé, destiné à en poursuivre la mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2025 (cf. annexe 1) ;

AUTORISE la Présidente à signer ledit avenant.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-25 PETR (R6) : Participation financière Le Pas Sud Bourgogne

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BÉRTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphanie	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : BERTRAND VEAU

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,
Vu la délibération n°2019-52 en date du 18 décembre 2019 adoptant le projet de territoire,
Vu la délibération n°2019-19 en date du 13 mars 2019 adoptant le Contrat Local de Santé 2019-2024,
Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Considérant que ce programme de prévention précoce répond aux enjeux de prévention de la santé inscrit au Contrat Local de Santé,


Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
Après interventions de Mme BOITIER et de M. VEAU
à l'unanimité

DECIDE d'attribuer à l'association Le PAS Sud Bourgogne une participation financière de 135,00 € dans le cadre du déploiement du programme «Après la rupture - As'trame France»,

AUTORISE la Présidente à signer la convention (cf. annexe 2).

Christine ROBIN,
Présidente





**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-26 PETR (R7) : Avenant à la convention de mise à disposition d'un poste de conseiller avec la Communauté de communes du Clunisois

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : HERVÉ CARREAU

Vu la délibération n°119-2021 portant signature de la convention de mise à disposition,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 5211-4-1 et D.5211-16,
Vu l'arrêté préfectoral n°71-2011-08-21-013, en date du 21 août 2011, arrêtant les statuts du PETR,
précisant ses compétences,
Vu les statuts du PETR,
Vu le projet de territoire du PETR,
Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

VALIDE l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition présenté (cf. annexe 3) ;

AUTORISE la Présidente à signer l'avenant à la convention de mise à disposition par le PETR à l'EPCI de la partie de service nécessaire à l'exercice de la mission de conseil aux particuliers pour la rénovation de l'habitat.

Christine ROBIN,
Présidente





**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-27 PETR (R8) : Demande de subvention pour le poste Gestionnaire du programme LEADER pour l'année 2023

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,
 Vu la convention relative à la mise en oeuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, du 22 août 2023,
 Vu l'avis du Bureau syndical du 28 novembre 2023,
 Vu la délibération 2023-045 PETR (R15) du 12 décembre 2023,
 Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Considérant que l'animation et la gestion du programme LEADER nécessitent une ingénierie spécifiquement dédiée pour accompagner les porteurs de projets et mobiliser les fonds européens dans les meilleurs conditions possibles,

Considérant que l'animation, la gestion, le suivi et l'évaluation de la stratégie LEADER sont prévus dans la fiche-action 4 "Fonctionnement du GAL" de la convention du 22 août 2023 et, à ce titre, peuvent faire l'objet de financements,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
 à l'unanimité

AUTORISE :

- Christine ROBIN, Présidente du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, à solliciter du FEADER, et à signer tout document relatif à cette demande (cf. plan de financement prévisionnel) :
- l'autofinancement à appeler en contrepartie du FEADER, qui pourra être majoré le cas échéant.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Coût Total Employeur (CTE) C. Dupont-Sogno	26 192,28 €	LEADER (80%)	24 694,08 €
Frais de déplacement (forfait de 2,85% pour base éligible LEADER)	746,48 €	Autofinancement (20%)	6 173,52 €
Frais de fonctionnement et de structure (forfait de 15% pour base éligible LEADER)	3 928,84 €		
TOTAL	30 867,60 €	TOTAL	30 867,60 €

Christine ROBIN,
 Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-28 PETR (R9) : Demande de subvention pour le poste Gestionnaire du programme LEADER pour l'année 2024

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thjerry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

SLOW

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,
 Vu la convention relative à la mise en oeuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, du 22 août 2023,
 Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Considérant que l'animation et la gestion du programme LEADER nécessitent une ingénierie spécifiquement dédiée pour accompagner les porteurs de projets et mobiliser les fonds européens dans les meilleures conditions possibles,

Considérant que l'animation, la gestion, le suivi et l'évaluation de la stratégie LEADER sont prévus dans la fiche-action 4 "Fonctionnement du GAL" de la convention du 22 août 2023 et, à ce titre, peuvent faire l'objet de financements,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
 Après interventions de M. FAGUET et Mme ROBIN,
 à l'unanimité

AUTORISE :

- Christine ROBIN, Présidente du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, à solliciter du FEADER, et à signer tout document relatif à cette demande (cf. plan de financement prévisionnel) :
- l'autofinancement à appeler en contrepartie du FEADER, qui pourra être majoré le cas échéant.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Coût Total Employeur (CTE) C. Dupont-Sogno	44 265 €	LEADER (80%)	41 733,04 €
Frais de déplacement (forfait de 2,85% pour base éligible LEADER)	1 261,55 €	Autofinancement (20%)	10 433,26 €
Frais de fonctionnement et de structure (forfait de 15% pour base éligible LEADER)	6 639,75 €		
TOTAL	52 166,30 €	TOTAL	52 166,30 €

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-29 PETR (R10) : Retrait de la délibération n°DE 2024-06 portant modification des statuts du PETR

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et D.2343-2,

Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Considérant le courrier de M. le Préfet en date du 16 avril 2024, au titre du contrôle de légalité, demandant de reconsidérer la rédaction de la délibération n°DE 2024-06 PETR du 5 mars 2024 portant modification des statuts du PETR.

Le rapporteur entendu,

**LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité**

DE RETIRER la délibération n°DE 2024-06 PETR(06) du 5 mars 2024 portant modification des statuts du PETR.

Christine ROBIN,
Présidente



**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-30 PETR (R11) : **Modification des statuts du PETR**

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	LOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGE Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Bureau syndical du 27 juin 2024,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
Après interventions de Mmes BOITIER, VUE, ROBIN et de M. FAGUET,
5 votes CONTRE
à la majorité

DÉCIDE d'approuver les nouvelles rédactions des articles 9- (Le Comité Syndical) 9-1- (Composition) et 15 (Ressources du PETR) des statuts du PETR :

Article 9 : Le Comité syndical

Article 9-1- Composition

Le Comité syndical est composé de 80 sièges, 40 sièges de titulaires et 40 sièges de suppléants. Pour chaque délégué titulaire est désigné un délégué suppléant.

(...)

Les délégués sont ainsi répartis au sein du Comité syndical :

EPCI	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants	Nombre total de délégués
Mâconnais Beaujolais Agglomération	20	20	40
Communauté de Communes du Mâconnais-Tournaigeois	8	8	16
Communauté de Communes du Clunisois	8	8	16
Communauté de Communes de Saint-Cyr-Mère-Boitier	4	4	8
TOTAL	40	40	80

Article 15 : Ressources du PETR

1°(...)

La population prise en compte est la population officialisée par l'INSEE au titre de l'année de renouvellement du comité syndical.

DÉCIDE que la mise en oeuvre de l'évolution des articles 9 et 15 ne sera effective qu'à la suite du prochain renouvellement du comité syndical,

AUTORISE la Présidente à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Christine ROBIN,
Présidente





**COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 10 juillet 2024

à Charnay lès Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 42

Convocation envoyée le 1^{er} juillet 2024

N° DE 2024-31 PETR (R12) : Délibération de principe portant sur la prise en charge du service d'aide aux victimes d'infractions pénales

Secrétaire de séance : Julien FARAMA

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	FAGUET Vincent	Délégué
VEAU Bertrand	1 ^{er} Vice-président	FARAMA Julien	Délégué
MARTINOT Rémy	3 ^{ème} Vice-président	GONCALVES Nathalie	Déléguée
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	HES Haggai	Délégué
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	IGONNET Thierry	Délégué
RAVOT Christophe	7 ^{ème} Vice-président	IOOS Xavier	Délégué
LEMONON Elisabeth	8 ^{ème} Vice-présidente	LAPALUS Pierre	Délégué
CANNET Claude	10 ^{ème} Vice-présidente	LARGÉ Françoise	Déléguée
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	LASSALAS Frédéric	Délégué
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	MANTOUX Guy	Délégué
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	NOTON Denise	Déléguée
AURAY Géraldine	Déléguée	OUTURQUIN Sylvie	Déléguée
BAJARD Françoise	Déléguée	PACAUD Jean-Pierre	Délégué
BERTRAND Catherine	Déléguée	PAYEBIEN Jean	Délégué - jusqu'au rapport n°6
BOITIER Marie-Hélène	Déléguée	PERRE Paul	Délégué
BUHOT Patrick	Délégué	PETIT Gilles	Délégué
CASBOLT Josiane	Déléguée	PIN Jean-Paul	Délégué
COMMERCON Philippe	Délégué	PIPONNIER Yves	Délégué
DEMONGEOT Jean-François	Délégué	VOSSION Alban	Délégué
DREVET Marie-Thérèse	Déléguée	VUE Aline	Déléguée
DU ROURE Michel	Délégué	WALLUT Chantal	Déléguée

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

BERTHET Michel	à MANTOUX Guy	DESROCHES Patrick	à CLEMENT Patricia
BERTRAND Jean-Marc	à LEMONON Elisabeth	DEYNOUX Dominique	à COLON Gérard
BONNETAIN François	à PARAT Christophe	DOUSSOT Jacques	à CARREAU Hervé
BROCHETTE Anne	à OUTURQUIN Sylvie	FAUVET Marie	à BOITIER Marie-Hélène
CASENOVE Robert	à COMMERCON Philippe	GALEA Guy	à ROBIN Christine
CHORIER Jacques	à MARTINOT Rémy	JAILLET Stéphane	à VEAU Bertrand
COLIN Gérard	à FARAMA Julien	LAGRANGE Eric	à VOSSION Alban
DARMEDRU Brigitte	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à CANNET Claude
DELUME Daniel	à PIPONNIER Yves	VARIN René	à RAVOT Christophe

Etaient excusés :

AMARO Catherine	FOURNET Jean-Claude
CASANOVAS Julie	HILARION Philippe
CHARNAY Dominique	MARECHAL Eric
CHEVALIER Jérôme	MARTIN Eric
DEBIZE Laurent	MORELLI Christian
DEMAZIERE Thierry	PARAT Christophe
DUMONT Marc	PLAT Maxim
FARENC Jean-François	PONCHAUX Eric
FAURE Eric	

Etaient absents :

AVENAS Pierre	GALLAND Paul
BACHELET Robert	

SLOW

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L. 5741-2,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,

Après interventions de Mmes ROBIN, BOITIER, LEMONON, CANNET, OUTURQUIN et de MM. FAGUET, COMMERCON, VEAU, JOBARD,

11 votes CONTRE,

à la majorité

APPROUVE la prise en charge financière par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne des frais de fonctionnement du service d'aide aux victimes d'infractions pénales porté par le Ministère de la justice et mis en œuvre par l'Association de Médiation et d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (AMAVIP) sur le territoire du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, évalués à 55.000 €/an.

AUTORISE la Présidente à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette décision et à inscrire les dépenses correspondant au fonctionnement du service d'aide aux victimes d'infractions pénales au budget du PETR.

Christine ROBIN,
Présidente

